CHAMPIONNATS DES CDT 77, 91, 94

1ER ÉTAPE DU PARCOURS DE SÉLECTION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

CADETS – JUNIORS - SENIORS
MASCULIN – FÉMININ

CRITÉRIUM DÉPARTEMENTAL MASTERS
MASCULIN – FÉMININ

COUPE DÉPARTEMENTALE
BENJAMINS - MINIMES
MASCULIN – FÉMININ

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2026

GYMNASE DES MARES-YVON
PLACE LEONARD DE VINCI
91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Date limite d'inscription: 10 Octobre 2026

PLASTRONS / CASQUES ELECTRONIQUES DAEDO

Pitaines GEN 3 - les mitaines électroniques ne seront pas utilisées lors de la compétition

PRÉ-INSCRIPTIONS DES COACHS, COMBATTANTS ET ARBITRES

Les clubs auront inscrit leurs combattants et coachs au plus tard le **10 Octobre 2026** via la plate-forme **https://andco-sys.com/fr** et devront s'acquitter directement sur le site des frais d'inscriptions, soit **20 euros** (tarif fédéral) par coachs et par combattants.

Pour permettre une durée de compétition raisonnable, nous demandons aux clubs de fournir **1** arbitre pour **5** combattants. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire de ce championnat une compétition qui se déroule dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible. L'organisation se réserve le droit de réduire la durée des combats.

Attention : ne participent pas au championnat départemental les qualifiés d'office. (Cf. liste sur le site de la FFTDA)

Les arbitres inscrits devront être présents à la réunion d'arbitrage et le jour de la compétition.
Tenue pour la compétition : pantalon gris, chemise blanche, cravate, veste, chaussures blanches TKD ou de sport.
Age minimum pour exercer la fonction de juge : 12 ans

PESÉES ET ACCRÉDITATIONS :

Accréditations :
Les accréditations des coachs et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). La Carte Nationale d'Identité sera exigée lors de la remise des accréditations (sauf pour les catégories d'âge suivante : Benjamin Minime Cadet et criterium vétéran).
NOTA : non acceptées les demandes en cours de C.N.I ou de passeport international

Pesées :
Elles se dérouleront le **SAMEDI 17 OCTOBRE :**
Pour le 94 : Gymnase Youri GAGARINE, 33 av. De l'aérodrome, 94310 Orly de 12h00 à 15h00.
Pour le 91 : Gymnase des Mares Yvon, place Léonard de Vinci à St Michel sur orge de 14h30 à 16h30.
Pour le 77 : Complexe sportif Jean ZAY, 106 allée des Charbonniers, 77190 Dammarie-lès-Lys de 15h00 à 17h00.

Rappel :
La pesée se fera après présentation du passeport sportif et les étiquettes d'accréditation seront remises aux combattants après vérification de la carte d'identité nationale.

IMPORTANT : Les combattants qui se présenteront à la pesée avec un poids inférieur au poids minimum autorisé dans leur catégorie seront immédiatement disqualifiés. Seul un poids supérieur au poids maximum dans leur catégorie est accepté (excepté pour les seniors et les masters) Dans ce cas, selon le poids affiché sur la balance, les compétiteurs seront inscrits éventuellement dans une catégorie supérieure

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours, autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif,
- ✓ Carte d'identité (nationalité française) ou passeport international ou certificat de nationalité délivré par le Procureur de la République attestant exclusivement de la nationalité française (sauf pour le Critérium Masters et la coupe Benjamin Minime Cadet).

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les coachs :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif.
- ✓ Carte d'identité ou document attestant de leur majorité

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRÈS LE 10 OCTOBRE 2026

COMPÉTITION

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison.

Programme prévisionnel :

07h00 :	Ouverture au public	08h15 :	Informations aux compétiteurs
07H45 :	Briefing arbitres	08h30 :	Début de la compétition
08h00 :	Briefing coachs		

CATÉGORIES

Cf. règlements FFTDA (www.fftda.fr)

Attention

Sur le dobok des combattants, ne pourront figurer uniquement :

1) La marque du dobok ou du sponsor qui ne devra pas couvrir plus de 10% de la surface (Ex. : ADIDAS sur la manche et sur le pantalon ne sera pas accepté)
2) Le nom du combattant, du club ou de la région : 30 cm x 5 cm maximum

RÈGLES DE LA COMPÉTITION

Cf. règlements FFTDA (www.fftda.fr)

Dans chaque catégorie :

- La 3ème place est attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le vainqueur
- La 4ème place sera attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le 2ème
- Selon le nombre total de licenciés par département pour la saison 2025/2026 et en fonction du barème fédéral, voici le **quota du nombre de qualifiés de chaque catégorie** pour le championnat régional (excepté pour les masters et benjamins/minimes car non qualificatifs pour eux).
  Département 77 → **4 premiers**
  Département 91 → **4 premiers**
  Département 94 → **4 premiers**

Durée des combats :

- Benjamins/minimes : 2/3 x 1 min avec 30s de repos
- Cadets : 2/3 x 1m30 avec 1m de repos
- Juniors/Seniors : 2/3 x 2 min avec 1 min de repos
- Masters : 2/3 x 1 min avec 30s de repos

Ces durées pourront étres modifiées pour des besoins d'organisation

Remise des médailles : les modalités de remise des médailles seront précisées le jour même de la compétition.

Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coachs, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas défaite et doivent se présenter tête nue sous le casque sur l'aire de combat.
- Les coachs se présenteront en survêtement et chaussures de sport et doivent être majeurs. Ils devront se munir d'une serviette et d'une bouteille d'eau.

INSCRIPTIONS DES QUALIFIÉ(E)S AUX CHAMPIONNATS ET COUPE ILE DE FRANCE

- Elles se feront directement à la ligue IDF.
- Le nombre de qualifiés pour les championnats et la Coupe d'IDF est spécifique à chaque département selon les quotas.

NOTA : Les compétiteurs vétérans ont la possibilité de s'inscrire directement à la Coupe régionale sans participer à la compétition de leur département. Ils devront néanmoins suivre les procédures d'inscription habituelles et s'acquitter des droits d'engagement auprès de la ligue.

PARTENAIRES





















